



M. Jean Pierre NOYELLES
Maire et 1^{er} Vice-président de la
Communauté d'Agglomération
Marne et Chantereine
Hôtel de Ville
77360 VAIRES SUR MARNE

Vaires le 25 juin 2013

Objet : Comité de pilotage
Pôle gare VAIRES/MARNE

Monsieur le Maire,

Notre association, compte-tenu de son expertise reconnue depuis de nombreuses années en matière de transport en commun vous avait demandé à participer au comité de pilotage du pôle gare de Vaires sur Marne, suite à l'appel à faire participer les usagers dans le trait d'union. Monsieur VINCENT, votre adjoint délégué aux Affaires Générales, Ressources Humaines, Circulation, Transports, Stationnement et Sécurité par lettre PV/CA/389/2013 du 16 mai 2013 nous a refusé cette participation au motif que nous n'étions pas une association d'usagers. Il est vrai que nous sommes une association de quartier. Cependant, il nous semble que l'AHZP aurait pu représenter les usagers en toute connaissance de cause. Dans ces conditions, nous nous permettons de vous présenter notre passé, nos atouts et réflexions sur ce sujet afin que vous puissiez éventuellement nous octroyer la place qui, à défaut d'une association d'usager, pourrait nous revenir.

Antécédents de nos actions concernant les transports :

- Enquête transports sur la ZAC et HLM Pêcheurs et Paul Algis
- Participation au plan local de déplacements de la SMIEP MARNE NORD. Nous sommes toujours en relation avec ces organismes et recevons leurs documents.
- Communication de nos réflexions sur les investissements et le développement du dernier réaménagement du réseau APOLO7.
- Contact avec le SITBCCE, le STIF et la RATP pour la déviation par notre secteur d'une ligne de bus via la rue Jean Jaurès en direction de Marne la Vallée.
- Interpellations des élus municipaux et communautaires sur le problème du déplacement des arrêts de bus de Paul Algis et de l'arrêt supprimé à la gare (Bd. De Lorraine)
- Remarques sur l'enquête du PLU et le plan local de déplacement.
- Contribution à l'enquête publique SDRIDF.

Notre force :

- Association couvrant un quartier sud de la ville ou 291 foyers (212 pavillons, 79 logements collectifs HLM et Privés) y vivent. Pour certaines enquêtes de terrain nous élargissons nos données en consultant les logements bordant notre quartier (doublement de nos données).
- En raison de la situation de notre quartier, de nombreuses personnes vont vers le pôle gare, de plus tous les modes de déplacements sont représentés.

Nos premières remarques :

- En raison de notre situation le sud de la gare est notre principal accès. (Comme pour la plus grande majorité des habitants de Vaires)
- Tous les commerces se situent entre la gare et notre quartier.
- Les services publics se situent, pour la majorité, entre la gare et notre quartier.
(Gare SNCF, mairie, poste, conservatoire, bibliothèque, salles de sports, stades, base de Vaires et Torcy)
- Les accès par les transports ne sont pas facilités : tour de la ville avant la dépose au sud de la gare et reprise au nord de la gare. Le passage par le pont encombre inutilement la circulation déjà dense aux heures de pointes et augmente considérablement la distance de marche des centres d'intérêts situés au sud. Quant à la circulation en vélo, elle est difficile voire dangereuse.
- Les trottoirs sur le pont sont trop étroits.
- Le passage par la passerelle, qui nécessiterait un entretien plus fréquent, comporte trop de marches à ses extrémités.
- L'accès sud, se faisant par des marches d'inégales longueurs et sans rampe, est dangereux aux points de raccords avec le niveau du trottoir.
- L'aménagement piétonnier actuel et relativement dangereux pour l'accès sud de la gare.
- La boîte aux lettres n'est pas assez visible et accessible.
- Les places de stationnement pour les vélos sont insuffisantes.
- Un arrêt minute pour les utilisateurs de la gare et des commerces n'est pas prévu.

L'accès sud de la gare utilisé par un très grand nombre de piétons Vairois nous paraît important.

Ces éléments succincts constituent les bases d'une réflexion que nous souhaitons approfondir au sein du comité de pilotage si vous le jugez utile. Nous sommes prêts à mobiliser les habitants de la ZAC sur cette thématique essentielles afin d'obtenir des idées qui pourraient contribuer à faire de ce pôle Gare un projet partagé.

En espérant avoir apporté des éléments supplémentaires à votre étude et dans l'attente de votre réponse, recevez,

Monsieur le Maire, nos sincères considérations.

Pour l'Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs

Le Président

Philippe ROUSSEAU

Copies : - Monsieur Jean Jacques MARION, Président de la C.A. M. C, Vice-président en charge des Transports à la région IDF et à l'autorité organisatrice du projet.
- Monsieur Bernard GARNIER, Vice-président de la C.A.M.C en charge des Transports, Membre du CA du STIF.
- Membres du conseil Participatif en charge du Pole Gare.